

COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2013

PRESENTS : Mr Lucien MAIRE, Maire, Alexandre MICHALET, Mr Lionel PONCET, adjoint, Mrs Frédéric PANSARD, Mr Alexandre DESBORDES, Claude CAVALLINI Mme Laétitia REBOULET, Madeleine DURAFFOURG, Marcelle LOSSON **ABSENT**: Mme Monique PEREZ, Mr Serge GRENARD excusés **SECRETARE**: Alexandre MICHALET

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

1. PRESENTATION DE L'ARRETE PREFECTORAL SUR LE PROJET DE FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES :

Le Préfet propose la fusion des communautés de communes suivantes :

- La CCO
- Les Lacs de Nantua
- Brénod Combe du Val
- Les Monts Berthiands

Soit un total de 38 communes. Le Conseil prend note avant de prendre une décision. Une réunion avec la CCO sera organisée afin de nous présenter ce projet. Le Conseil devra délibérer avant la fin mars.

2. ARCHIVAGE DE LA MAIRIE (par le Centre de Gestion) :

L'archivage qui devait avoir lieu en 2013 sera fait en 2014. Cependant, le chiffrage passe de 1968,75€ à 2625€. Le Conseil accepte à condition qu'aucune hausse supplémentaire ne soit appliquée si ce travail ne devait pas être appliqué en 2014.

3. AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Le Conseil réfléchit aux différentes possibilités mais délibérera après une réunion avec l'équipe enseignante : la commune peut accepter les nouveaux horaires dès 2013 ou avec une dérogation en septembre 2014.

4. DAMAGE DU DOMAINE SKIABLE :

Suite à l'arrêt de Jean-Yves GROS, le damage des pistes sera toujours assuré bénévolement par Frédéric PANSARD et Lionel PONET effectuera le damage au taux horaire de 20€ charges comprises.

5. DOSSIERS EN COURS :

- La Sous-Préfecture a accepté la démission du poste d'adjointe de Marcelle LOSSON ;
- Informations dossier SEMCODA
- Lecture de la lettre de réponse du Syndicat d'Electricité pour l'implantation de 2 points lumineux pour le parking de la Mairie.
- Tarifs de l'eau potable et de l'assainissement par la CCO à la Commune : eau potable à 0.34€ le m³ , assainissement à 1.20€ le m³ à partir du 1^{er} juillet 2013.
- Information des taux d'imposition : pas d'augmentation pour 2013 de la part de la CCO
- Réversion de compensation Genevoise : 8 salariés sont pris en compte pour 14 582€.
- Lecture d'un courrier du Sou des Ecoles : la Commune prendra en charge les locations des structures gonflables pour la fête de village à hauteur de 780€ TTC
- La contribution au SDIS est de 4498€
- Lecture du courrier du Club d'Astronomie : Suite à l'aide apportée par la Commune lors du déblaiement de l'Observatoire, le Club propose une soirée d'observation courant Mai.
- Projet éolien : le dossier est relancé

Fait à Belleydoux le 15 février 2013

Le Maire

The bottom of the page features several handwritten signatures in black ink. To the right of the signatures, there is a circular official stamp of the commune of Belleydoux, which is partially obscured by the ink. The signatures appear to be those of the council members and the mayor.